



TOUR D'AIGUES

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LA TOUR D'AIGUES

Date de convocation : 15/04/2026

Date d'affichage : 15/04/2026

Nombre de membres : 27

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 27

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Tour d'Aigues, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LOVISOLO Jean- François, Maire.

Etaient présents : Mesdames REYNAUD – DOMEIZEL – PIGASSOU – LUCCHINI –LAFON – COUTON – RICCI – OLLIVIER – PASQUER – MADON – CORTES

Messieurs LOVISOLO - SEGURRA – BRANDTNER - SERNA - GUISS-SPENGLER – GERMAIN – CUTAIA - SORBIER - FABRE – MOUREN – GAUTIER – BRETTE

Etaient excusés : Mme BARNEOUD (pouvoir à M. BRETTE) – Mme GARCIN (pouvoir à M SEGURRA) – M BOREL (pouvoir à Mme RICCI) – M RASTELLO (pouvoir à M MOUREN)

Secrétaire de séance : Mme ANNICK REYNAUD

Le quorum est atteint

OBJET DE LA DELIBERATION N° 027-26
Adoption budget primitif 2026 – budget principal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le débat d'orientation budgétaire en date du 2 avril 2026,

Vu l'avis de la commission des finances du 9 avril 2026,

Vu le projet de budget primitif 2026 présenté,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Opérations		TOTAL
Réelles	d'ordre	
4 261 344.36 €	0.00 €	4 261 344.36 €
Résultat reporté	+	1 561 622.17 €
	=	5 822 966.53 €

Accusé certifié exécutoire

RECEPTE DE RECETTES D'INVESTISSEMENT

Reception par le préfet 06/05/2026

Opérations		TOTAL
Réelles	d'ordre	
133 249.59 €	1 937 466.53 €	4 070 716.12 €
Restes à réaliser		975 014.00 €
	=	5 045 730.12 €

Dont affectation compte 1068

1 412 048.84 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Opérations		TOTAL
Réelles	d'ordre	
3 885 500.00 €	1 937 466.53 €	5 822 966.53 €
		5 822 966.53 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Opérations		TOTAL
Réelles		
2 658 667.28 €		2 658 667.28 €
Restes à réaliser		2 369 100.00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		17 962,84 €
		5 045 730.12 €

PRECISE que le budget 2026 a été établi et voté par nature, auquel s'ajoute une présentation fonctionnelle.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents et à engager toutes démarches pour exécuter cette délibération.

Avec 23 voix POUR, 2 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS

Ainsi fait et délibéré à La Tour d'Aigues, les jour, mois et an susdits

Jean-François LOVISOLO, Maire.

La Secrétaire de séance,



Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois.